



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de LIGIER-DEGAUQUE (Isabelle), « Glossaire », *Le Théâtre italien*, Tome II - volume I, GHERARDI (Evariste), p. 465-467

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-10008-9.p.0465](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-10008-9.p.0465)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2020. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

GLOSSAIRE

- Aloi : proportion de métal précieux dans un alliage.
- Après-dînée : période après le déjeuner (appelé au XVII^e siècle « dînée ») et avant le repas du soir.
- Branler : bouger.
- Carogne : terme d'injure pour parler des femmes de mauvaise vie.
- Carreau : « coussin carré dont on se sert pour s'asseoir » (*Académie*, 1762).
- Commissaire : agent chargé par le roi d'une mission temporaire et révocable, et dont les pouvoirs précis sont détaillés dans de longues lettres de commission, très personnalisées au XVII^e siècle.
- Cour des Aides : « juridictions souveraines » jugeant « en dernier ressort, au civil comme au criminel ». Elles « connaissent de toutes les affaires relatives aux impôts anciens (aides, traites, gabelles, tailles), ainsi qu'aux droits d'octroi (ce qui leur permet d'exercer une certaine tutelle sur les autorités municipales) » (*Dictionnaire de l'Ancien Régime*, dir. Lucien Bély, Paris, PUF, 1996, p. 359).
- D'abord que : dès que.
- Dea (ou da) : sorte d'interjection qui renforce une affirmation.
- Dragon : « personne maligne, d'humeur fâcheuse et acariâtre » (Furetière).
- Écot : quote-part que doit chaque personne pour un repas commun.
- Écu (ou écu d'or ou franc d'or) : monnaie de compte d'une valeur de trois livres, frappée d'un côté à l'effigie du roi de France et de l'autre aux armoiries royales, avant l'apparition du *louis d'or* sous Louis XIII.
- Embrasser : prendre dans ses bras.
- Enclouure : obstacle.
- Étrivières : courroies servant à porter les étriers. Au sens figuré, *donner des coups d'étrivières* ou *donner les étrivières* signifie maltraiter quelqu'un.
- Et si : et pourtant.
- Extravagant : impertinent, qui parle et agit sans retenue (autre mot de sens proche : *étourdi*). Au sens fort, le mot désigne un homme dont la conduite et les propos sont hors de raison.
- Faire l'amour : faire la cour à une femme.
- Faire l'entendu : faire preuve de vanité, faire croire que l'on a de grandes aptitudes en toutes choses.
- Fermes : levées d'impôts indirects, comme la gabelle sur le sel ou les aides sur les boissons. Les *fermiers* sont chargés de la perception, offrant au roi l'avantage de faire écran avec les contribuables et de cristalliser sur leur personne l'impopularité. Au sommet de la hiérarchie fiscale, on trouve les *fermiers généraux*, nommés par le roi : « l'âge moyen à la première nomination est de 41 ans, la durée moyenne d'une

- carrière est de 16 ans » (*Dictionnaire de l'Ancien Régime*, dir. Lucien Bély, *op. cit.*, p. 543).
- Fontanges : coiffure féminine, dont la mode est lancée par Mlle de Fontanges, l'une des maîtresses de Louis XIV. Une série de dentelles, entremêlées de rubans et de boucles de cheveux, était savamment tenue par une armature métallique à plusieurs étages.
- For-l'Évêque : tribunal épiscopal, racheté par le roi en 1674 ; il sert de prison pour dettes.
- Godelureau : jeune homme coquet et vaniteux, empressé auprès des femmes.
- Grève (ou place de la Grève) : lieu des exécutions capitales. C'est la place actuelle de l'Hôtel-de-Ville de Paris.
- Hantise : se dit des fréquentations de quelqu'un, en mauvaise part.
- Jarnigué (ou jernie, jernibleu, par la jernie) : juron euphémistique pour « je renie Dieu ».
- Justaucorps (ou juste-au-corps) : espèce de veste qui va jusqu'aux genoux et qui souligne la taille. « Il ne se portait autrefois que par les gens de guerre » (Furetière).
- Livre (ou livre tournois) : monnaie de compte, divisée en sous et deniers, d'une valeur de vingt sous. Elle a supplanté à partir de 1667 la *livre paris*, qui valait vingt-cinq sous.
- Louis d'or : monnaie de compte « ainsi appelée du nom du roi et de celui de Louis XIII » (*Académie*, 1694), qui l'a fait frapper le premier. Il est encore appelé *demi-louis* et a une valeur de cinq livres. À partir de 1669, cette monnaie est frappée sur sa face à l'effigie de Louis XIV, et a cours jusqu'en 1715, année de la mort du Roi-Soleil. Quand on emploie seulement le terme de *louis*, on désigne un *double louis d'or*, qui vaut dix livres.
- Magot : « se dit figurément des hommes difformes, laids, comme sont les singes, des gens mal bâtis » (Furetière).
- Maraud : « terme injurieux qui se dit des gueux, des coquins qui n'ont ni bien ni honneur, qui sont capables de faire toutes sortes de lâchetés » (Furetière).
- Mardi : juron populaire euphémistique pour « par la mère de Dieu ».
- Maroufle : terme d'injure donné aux gens grossiers et sans esprit.
- Merci de ma vie (ou merci de moi) : exclamation de colère.
- Morbleu (ou morguoi, mordondienne, morguenne, par la mort) : juron euphémistique pour « par la mort de Dieu ».
- Obliger quelqu'un : « rendre service, faire plaisir » (*Académie*, 1762).
- Or ça : interjection placée en début de phrase pour « exciter et encourager à faire quelque chose » ; « on ne prononce guère l'r, par un adoucissement de langage qui est commun à beaucoup de mots » (*Académie*, 1694), d'où la graphie « O ça » dans le tome II du *Théâtre italien*.
- Ouf : « interjection dont on se sert pour marquer une douleur subite » (*Académie*, 1718) ou une gêne.
- Oui-dà : forme populaire d'approbation.
- Palsambleu (ou par la sang, par la sambleu,

- palsanguié) : juron euphémistique pour « par le sang de Dieu ».
- Partisans (ou traitants) : particuliers spécialisés dans le recouvrement des fonds indispensables aux finances de l'État. Ils doivent leur nom des contrats passés avec le roi (*partis* ou *traites*). Ils jouissent d'une mauvaise réputation car « ils se chargent, au travers d'un jeu complexe d'avances sur recettes, de placer dans le public les offices, les augmentations de gages, les rentes, qui constituent le gros des ressources extraordinaires de la monarchie, moyennant la substantielle rémunération de leurs services au gré de la conjoncture » (*Dictionnaire de l'Ancien Régime*, dir. Lucien Bély, *op. cit.*, p. 1218).
- Petites-Maisons : nom donné à l'un des hôpitaux de Paris pouvant accueillir les fous et les indigents. L'expression « mettre un homme aux Petites-Maisons » renvoie à une folie avérée ou stigmatise l'extravagance de conduite.
- Pie-grièche : femme qui est toujours de mauvaise humeur et qui a l'habitude de crier.
- Pistole : monnaie d'or battue en Espagne et en Italie, d'une valeur de dix livres.
- Plumet : il est réservé aux militaires et peut les désigner par métonymie. Depuis le *xvi^e* siècle, les soldats au service du roi de France portent du bleu. *Plumet* se dit aussi d'« un jeune homme qui porte des plumes, et ordinairement il ne se dit en ce sens qu'en raillerie ou mépris » (*Académie*, 1718). Selon W. John Kirkness, « le petit-maître de robe prétend porter le plumet, réservé aux militaires ; *plumet* se dit donc par raillerie de l'élégant ; il en est de même pour *muguet* » (*Le Français du théâtre italien*, *op. cit.*, p. 94).
- Pratique : clientèle
- Prévôt : juge subalterne.
- Quinze-Vingts : hôpital fondé par Saint-Louis au *xiii^e* siècle, qui recueillait les aveugles.
- Saint-Lazare : ancienne léproserie, confiée en 1632 à Saint Vincent de Paul, où l'on pouvait enfermer, à la demande des parents, les jeunes gens qui avaient un comportement jugé extravagant.
- Scandaliser : décrier quelqu'un, le diffamer.
- Sol (ou sou) : un vingtième de la *livre*.
- Solliciter : agir avec zèle pour faire réussir une affaire. En particulier, *solliciter un juge* : tout entreprendre pour obtenir une audience, favoriser la réussite d'un procès, etc.
- Surtout : veste à larges manches que l'on met par-dessus ses habits, en particulier en hiver. Le mot serait apparu en 1684, selon Furetière.
- Tendron : nom affectueux donné à une jeune femme.
- Tête-bleu : juron qui altère « tête de Dieu » pour éviter le blasphème.
- Têtigué : juron burlesque des paysans de comédie (« tête de Dieu »).
- Tout à l'heure : tout de suite.
- Vaudevilles : chansons populaires qui adaptent de nouvelles paroles sur des airs à la mode (il peut s'agir d'airs colportés par les chansonniers, appartenant à la tradition orale, d'airs issus de musique instrumentale ou de danses, ou encore d'airs issus du répertoire lyrique, notamment des tragédies en musique de Lully).
- Ventrebleu (ou ventrebille, ventribille) : juron euphémistique pour « par le ventre de Dieu ».